

Respectez les règles !

Piétons

- Utilisez les trottoirs, en restant éloigné du bord de la route.
- Traversez sur les passages piétons, s'ils se trouvent à moins de 50 mètres.
- Respectez la signalisation lumineuse (**rouge** = arrêt !).

Cyclistes

- Utilisez les bandes ou pistes cyclables.
- Circulez sur les trottoirs, uniquement si la signalisation l'autorise.
- Arrêtez-vous pour laisser traverser les piétons.
- Respectez la signalisation lumineuse (**rouge** = arrêt !).
- Observez la signalisation, plus particulièrement celle qui s'adresse aux cyclistes.
- Indiquez tous vos changements de direction (bras tendu).

Automobilistes

- Respectez la distance latérale (1 mètre) avec les cyclistes que vous dépassez.
- Stationnez uniquement sur des places prévues à cet effet.
- Assurez-vous que personne n'arrive lorsque vous ouvrez les portières.

Sanctions :

Les infractions commises par les piétons ou les cyclistes sont le plus souvent sanctionnées par une amende d'ordre.

